

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MARINGES (LOIRE)

SÉANCE ORDINAIRE DU 11 DÉCEMBRE 2025

N° 2025/12.01

L'an deux mil vingt-cinq et le onze décembre à vingt heures trente minutes, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur François DUMONT.

Nombre de membres afférents au conseil municipal : 15

Nombre de membres en exercice : 14

Nombre de membres qui ont pris part à la délibération : 10 + 2 pouvoirs

Date de convocation : 03/12/2025

PRÉSENTS : M. DUMONT François, Mme THEVENON NICOLI Blandine, M. CROZIER Bernard, M. TOINON Alain, Mme CHALANDON Nicole, Mme DOLBAU Marie-Noëlle, M. MALIGEAY Fabien, M. PONCET Jean-Marc, Mme PELLETIER Catherine, M. CŒUR Sébastien.

EXCUSÉS ET REPRÉSENTÉS : M. Guillaume ASSOGBA (pouvoir à M. TOINON Alain), Mme DE MARI Marie-Hélène (pouvoir à Mme CHALANDON Nicole).

EXCUSÉS : Mme Marie-France JOLY, M. GARNIER Philippe.

Secrétaire élue : Mme PELLETIER Catherine

Objet de la délibération : DEMANDE DE SUBVENTION – PROGRAMME VOIRIE 2026

La commission Voirie propose, pour le programme voirie 2026, de réaménager une partie du « Chemin de Laÿs ». Elle précise que cette voie n'a pas été l'objet de réfection depuis de nombreuses années et commence à se détériorer.

Elle donne lecture des plans des travaux et de son estimation financière fixée à 29 520.6 €HT soit 35 424.72 €TTC.

Afin de financer ces travaux, Monsieur le Maire propose de solliciter la subvention « Programme Voirie 2026 » auprès du Conseil Départemental.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Considérant la nécessité de ces travaux,

DECIDE d'inscrire la commune de Maringes au programme d'aide départementale 2026 pour les travaux de réaménagement du Chemin de Laÿs dont l'estimation financière s'élève à 29 520.6 €HT,

SOLLICITE une subvention du Conseil Départemental au titre du programme « voirie communale et rurale 2025 » pour les travaux de voirie dont l'estimation financière est de 29 520.6 €HT,

S'ENGAGE à inscrire les crédits nécessaires au budget 2026,

DONNE TOUS POUVOIRS à Monsieur le Maire pour donner suite à cette décision.

Ont signé au registre le Maire et la secrétaire de séance.

Pour copie conforme
François DUMONT, Maire,



La secrétaire de séance,
Mme PELLETIER Catherine,

A handwritten signature consisting of several loops and curves, appearing to read "Catherine PELLETIER".